



Maison Parcé Frères

Domaine Augustin

ADEODAT BLANC

Appellation Collioure Protégée

On ne connaît à Saint Augustin qu'un fils, Adeodat ; enfant plein de talent dont le Saint nous rapporte qu'il le dépassait, lui et bien des hommes, en intelligence, en grandeur. À travers cette cuvée nous avons voulu incarner ce qu'il nous a été donné de meilleur, ce que nous avons reçu, Adeodat qui signifie « Ce que Dieu donne ».



Les Vignes

L'ensemble du vignoble est sur schistes en forte pente non mécanisable.

Cette cuvée provient de deux parcelles de vignes post phylloxériques. Plantées en foules, ces parcelles sont complantées (cépages rouges et blancs également mélangés) et gréffées en place depuis cette époque.

L'une est orientée Nord-Est, l'autre forme un petit vallon avec une double exposition Sud-Ouest et Nord-Est. Proche du village de Banyuls, l'altitude de ces parcelles varie entre 10 et 130 mètres.

Le Vin

Aux vendanges nous ramassons donc lors d'un premier passage ces vieux Grenaches gris. Le peu de volume issu de ces parcelles nous permet de travailler les jus délicatement. Les raisins sont pressés lentement, pour ne garder d'eux que le meilleur. Puis ils sont vinifiés et élevés en fûts, pour être mis en bouteille fin Mars.

Conseil & Dégustation

Ce pur Grenache gris pourrait être comparé à un blanc de noir. Toujours un peu austère dans sa jeunesse il fonctionne très bien avec des cuisines terre et mer comme une queue de lotte au chorizo par exemple.